8

POLICE Ouest lausannois

Route des Flumeaux 41 Case postale 192 1008 Prilly

Mail: info@polouest.ch

AUTORISATION DE MANIFESTATION

No de facture : 39779 / 3275 Date de facture : 20.04.2022 Date d'échéance : 20.05.2022 EPFL Batiment CM 1416

Station 10 1015 Lausanne

UNIPOLY

Libellé

Montant

En réponse à votre demande du 04.04.2022, nous avons l'avantage de vous informer que nous autorisons la manifestation suivante : Projection & Débat "Média Crash"

Responsable

. M. Naël Dillenbourg

Lieu

: Ecublens, EPFL, Bâtiment SV

Date(s)

: 26.04.2022

Heure(s)

de 17h00 à 22h00

Les projections publiques de films doivent être autorisées par les ayants droit.

Autorisation accordée contre paiement de :

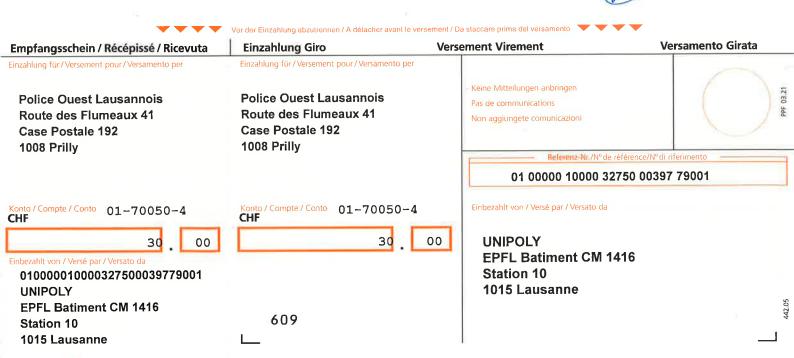
Emolument d'autorisation

30.00

Solde en notre faveur

30.00

Police du commerce : 021/622.76.44. Délai de réclamation :10 jours dès réception de l'Ouest Lausannois de la présente facture. Intérêts moratoires 4.5% dès l'échéance. Inspecteur l. Sousa





0100000030002>010000010000327500039779001+ 010700504>

Emolument conformément aux dispositions des art. 14 à 16 du règlement de l'Association "Sécurité dans l'Ouest lausannois" relatifs aux émoluments perçus dans le cadre de l'exercice des activités économiques, des auberges et débits de boissons et de manifestations, adopté par le Comité de Direction, le Conseil intercommunal et le Département de l'intérieur en date du 10.06.2010.

Copie en transmise à : [] Municipalité
[] Police
[] Contrôle des denrées
[] Police du commerce
[] Marché
[] Culture - Jeunesse - Sports
[] Finances POL Ouest
[] Service de voirie
[] Inspection du travail
[] Service du feu
[]USL
[] Suisa
[] Double